

Appel commun des fédérations d'élus/es de gauche

Nous, représentants des Associations d'élus/es de gauche, socialistes, communistes, citoyennes, progressistes, radicales et écologistes, réaffirmons notre attachement aux collectivités locales, communes, départements et régions, pour les services indispensables qu'elles rendent aux citoyens, pour leur engagement en matière de politiques publiques innovantes et de développement solidaire et durable, et pour leur capacité à apporter un nouveau souffle à la démocratie et à la citoyenneté.

Dans le contexte de crise majeure que nous traversons aujourd'hui, le projet de réforme des collectivités et des finances locales porté par le gouvernement constitue une menace d'une gravité sans précédent contre l'intervention publique locale et pour les enjeux de développement et de croissance durable qui lui sont associés.

Il porte les germes d'une régression démocratique unique dans l'histoire de la République, masquant, sous des arguments aux accents populistes, un mouvement brutal de recentralisation, anachronique au regard de l'environnement européen, de l'histoire de la décentralisation et des défis environnementaux.

Nous exigeons le retrait du projet de loi car la réforme voulue par le gouvernement conduit à un recul de la démocratie territoriale.

Le projet gouvernemental planifie l'affaiblissement simultané des régions et des départements. Le conseiller territorial consacre le cumul des mandats, la confusion des fonctions et l'éloignement des élus de leurs concitoyens. Il annonce, à terme, la disparition des départements et des régions et du principe de subsidiarité.

Le projet gouvernemental porte une atteinte sévère à l'autonomie locale en privant les collectivités de compétences institutionnelles et fiscales, dont certaines pourtant reconnues constitutionnellement. – Comme l'illustre le cas du « Grand Paris », exemple de démarche autoritaire et de reprise en main par l'Etat de prérogatives relevant des élus locaux, ou comme les conditions de création des métropoles telles que prévues dans le projet de loi.

Le projet gouvernemental réaménage la clause de compétence générale : pure hypocrisie cependant si les moyens financiers ne sont pas associés aux capacités d'intervention des collectivités.

Nos associations d'élus sont fermement opposées à la création du conseiller territorial et aux modes de scrutin qui lui sont associés, qui font fi de la parité, de la représentativité des territoires et de la diversité des habitants.

L'accélération du calendrier d'adoption de la loi montre la fébrilité du gouvernement face à l'opposition croissante de très nombreux élus, y compris dans les rangs de la droite, et de

nos concitoyens, conscients des enjeux politiques et sociaux de cette réforme.

Nous en exigeons le retrait : les collectivités locales sont le moteur de la vitalité de notre pays : véritables « amortisseurs des crises », elles protègent nos concitoyens dans leurs besoins par des services publics dynamiques. Elles constituent le principal soutien aux secteurs culturel, sportif et associatif ; enfin, elles sont la clef de voûte du développement économique des territoires et de la création d'emplois de proximité.

Réalisant 73% de l'investissement public, les collectivités ont un rôle prépondérant dans l'économie nationale. 800 000 emplois dépendent directement ou indirectement de la commande des collectivités.

La suppression de la taxe professionnelle, la baisse des dotations, le report des charges de l'Etat sur les différentes collectivités alors que celles-ci n'ont pratiquement plus d'autonomie fiscale programment l'asphyxie financière des collectivités et l'aggravation des inégalités entre les territoires. C'est la traduction d'une recentralisation autoritaire des pouvoirs au détriment de la démocratie.

Ce processus de centralisation obère les possibilités d'actions diversifiées des collectivités. Il condamne les fortes capacités de relance dont les collectivités sont porteuses.

xxx

Nous refusons une réforme fondée sur la poursuite d'intérêts partisans et dont les conséquences démocratiques, sociales et politiques s'avèrent dramatiques pour l'intérêt général.

Nous nous prononçons en faveur d'une grande réforme de l'organisation territoriale, démocratique, ambitieuse et solidaire, associée à des moyens humains et financiers adaptés.

Notre conception d'une réforme juste est celle qui conduit à réduire les inégalités territoriales et fiscales, qui fasse vivre la démocratie locale, qui donne aux collectivités les moyens de répondre aux besoins de la France confrontée aux défis économiques, sociaux et environnementaux.

Nous demandons solennellement aux parlementaires, dans leur diversité, aux centaines de milliers d'élus de France, aux personnels territoriaux, aux associations et aux citoyens de notre pays de se mobiliser, ensemble, pour obtenir le retrait de ces réformes.

Nous en appelons à un nouveau Pacte Républicain entre l'Etat et les collectivités.

Etienne Butzbach,
Président de l'ARECA, Elus du
Mouvement Républicain et Citoyen

André Chassaigne,
Président de l'ANECR, Elus
Communistes et républicains

Jean-François Caron,
Président de la FEVE, Elus Verts et
écologistes

Claudy Lebreton,
Président de la FNESR, Elus
Socialistes et républicains

Patrick Molinoz,
Président de l'ANEGRR, Elus de la
Gauche radicale et républicaine

REFORME TERRITORIALE : DEMOCRATIE, SERVICES PUBLICS EN DANGER Empêchons la destruction du tissu social

Le peuple de France a apporté une contribution essentielle au développement universel de la démocratie, en ancrant sa pratique au cœur des institutions, à commencer par la commune.

Aujourd'hui, le Président de la République et le Gouvernement se proposent de bouleverser les aspects fondamentaux de notre histoire et notre organisation territoriale.

Sous couvert de réduction des coûts et de modernisation, leur volonté est d'instaurer une réforme des collectivités territoriales et de la fiscalité locale qui réduirait l'autonomie de gestion et de décision de ces collectivités, au service de la population, notamment avec la suppression de la taxe professionnelle (payée par les entreprises).

Taxe professionnelle supprimée c'est, non seulement une partie de l'impôt des entreprises transférée vers les ménages, mais c'est aussi :

- Moins de crèches et d'écoles
- Moins d'aides à l'emploi et à la formation
- Moins de soutien à la réussite des jeunes
- Moins d'activités et d'investissements créateurs d'emplois, moins d'emplois publics
- Mais plus d'impôts sur les ménages !

Propositions :

- Rétablissement de l'équité fiscale entre entreprises et ménages.
- Faire cotiser les actifs financiers à 0,5 % (ce qui rapporterait l'équivalent de 450€ par habitant)

La fusion des élus des conseils généraux et régionaux, accompagnée d'une limitation de l'action de ces deux collectivités, ne permettra pas à celles-ci de s'administrer librement (perte de la compétence générale) tandis que la création des métropoles dans les agglomérations de plus de 450 000 habitants transformera nos communes en simples quartiers sans pouvoir de décisions et affaiblira le monde rural.

Atteinte à la démocratie et à l'expression du peuple souverain.

Les populations vont être éloignées des centres de décisions qui vont quitter les communes. Quelle place pour la démocratie citoyenne lors de la requalification urbaine, les besoins exprimés dans les conseils de quartiers si les élus sont dessaisis de leurs pouvoirs de décision ?

Propositions :

Les collectivités doivent décider librement de leur politique avec et pour les citoyens. Pour que cela soit possible, l'Etat doit assurer la justice fiscale et une solidarité nationale, y compris financière (péréquation) permettant une égalité de traitement pour tous les territoires et tous les citoyens. Cela implique une augmentation importante des dotations de l'Etat aux collectivités.

Il est indispensable d'agir, de réagir. Il s'agit de notre vie quotidienne, de la qualité de la vie, de l'accès à l'éducation de nos enfants, de la préservation de nos villages en tant que lieux de vie dotés de services, du patrimoine local et national.



Nous vous invitons à participer à une :

RENCONTRE – DEBAT

Avec les représentants des 4 organisations d'élus de gauche
qui demandent le retrait du projet de loi

Le vendredi 8 octobre 2010 à 20 h 30

Athénée municipal de Bordeaux - Place St Christoly

Avec :

Jean-Jacques Paris pour l'Association Nationale des Elus Communistes et Républicains

Alain Anziani pour l'Association des Elus Socialiste et Républicains

1 représentant des élus Verts

1 représentants des élus Radicaux de Gauche

**NE LAISSONS PAS NOS TERRITOIRES
AUX MARCHÉS ET À LA FINANCE**

